



Un sujet de raisonnement en SES : Cessons les fausses polémiques

Depuis la parution des sujets de baccalauréat (session 2021) à destination des candidats libres, **notre enseignement est attaqué de toutes parts dans la presse grand public**. L'Humanité écrit ainsi le 15 juin sur son site internet que « *l'épreuve de SES tourne à la récitation des mantras du MEDEF¹* », Marianne évoque une « *épreuve d'économie digne d'un tract du MEDEF²* » le 14 juin, Mediapart affirme pour sa part le même jour que ce sujet « *traduit une ambition hégémonique du néolibéralisme* », le 16 juin, Le Canard enchaîné publie un article intitulé : « *Le bac, option... Uber* ». Des dirigeants politiques montent aussi au créneau : **François Ruffin** demande le 14 juin sur son profil twitter si c'est « *Emmanuel Macron qui écrit les sujets ?* », **Marie-Noëlle Lienemann** se vante sur son profil twitter le 11 juin d'avoir interpellé Jean-Michel Blanquer pour lui demander si « *de telles formulations sont éthiques pour un concours ou un examen* ». Certaines associations comme les **économistes atterrés** rédigent aussi un communiqué, sous la plume de **David Cayla**, qui évoque une « *instrumentalisation des SES et du baccalauréat³* ». Le même David Cayla trouve particulièrement drôle de proposer à ses followers de trouver d'autres sujets de bac comme par exemple « *À l'aide de vos connaissances et vous appuyant sur ses interviews télévisées, vous montrerez en quoi les politiques de Bruno Le Maire ont sauvé l'économie française de la faillite* ».

À l'origine de ce grand déballage, des publications sur les réseaux sociaux, suivies d'un communiqué de l'APSES qui fait état de l'attachement de l'association à un « *enseignement pluraliste de l'économie⁴* » et qui « *réclame que l'épreuve de SES intitulée « épreuve composée » soit repensée afin de laisser plus de place aux débats permettant ainsi aux élèves d'exercer leur esprit critique* ». **Cette association a ensuite organisé une campagne de médiatisation autour de ce communiqué, aboutissant aux propos cités préalablement.**

Le sujet de baccalauréat en question (il s'agit de la troisième partie d'une épreuve qui en contient trois) était le suivant : « *À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que des politiques de flexibilisation du marché du travail permettent de lutter contre le chômage structurel* ». Dans cette partie de l'épreuve, on demande aux élèves de montrer en 2 heures environ qu'ils ont compris des mécanismes présents dans le programme et savent les restituer. **Cette consigne permet notamment aux élèves travailleurs et peu dotés en capital culturel de montrer leur connaissance du cours**. La question du sujet, même si on peut regretter son caractère affirmatif, s'inscrit pleinement dans l'optique du programme puisque celui-ci indique que « *les élèves doivent connaître les principales politiques mises en œuvre pour lutter contre le chômage⁵* », dont les « *politiques de formation et politiques de flexibilisation pour lutter contre les rigidités du marché du travail* ». Dans le programme, le chapitre en question contient aussi d'autres explications du chômage : on demande aussi aux élèves « *d'expliquer les effets (positifs ou négatifs) des institutions comme le SMIC et les règles de protection*

¹ <https://www.humanite.fr/bac-2021-quand-lepreuve-de-ses-tourne-la-récitation-des-mantras-du-medef-710782>

² <https://www.marianne.net/agora/les-signatures-de-marianne/bac-2021-une-epreuve-deconomie-digne-dun-tract-du-medef>

³ <https://www.atterres.org/article/les-economistes-atterr%C3%A9s-r%C3%A9agissent-aux-sujets-propos%C3%A9s-%C3%A0-l%C3%A9preuve-de-sp%C3%A9cialit%C3%A9-du-bac-ses>

⁴ <https://www.apses.org/bac-de-ses-des-sujet-s-tres-orientes-pour-les-candidat-e-s-libres/>

⁵ https://cache.media.eduscol.education.fr/file/SPE8_MENJ_25_7_2019/82/1/spe253_annexe_1158821.pdf

de l'emploi », on leur demande de « **comprendre les effets des fluctuations de l'activité économique sur le chômage conjoncturel** », on leur demande de savoir montrer que « **les politiques macroéconomiques de soutien de la demande globale permettent de lutter contre le chômage** »... Il est donc **totallement faux d'affirmer que seules les thèses libérales sont présentes** dans cette partie du programme. En outre, **un autre sujet de raisonnement, tombé le lendemain**, était : « **Vous montrerez que les politiques de soutien de la demande globale peuvent permettre de lutter contre le chômage** ». Bizarrement, ce sujet n'a suscité aucune réaction de la part de celles et ceux qui s'étaient offusqués du sujet sur la flexibilisation du marché du travail.

Le choix des documents qui accompagne le sujet n'était pas toujours judicieux, notamment la présentation d'un sondage réalisé auprès de chefs d'entreprise. Mais là encore, les élèves pouvaient **montrer les limites de ces documents, comme nous les encourageons à le faire toute l'année en cours**. Il nous semble que présenter le choix de ces documents comme le produit de « *l'hégémonie néolibérale* », ou bien s'interroger sur le caractère « *éthique* » de telles questions, est une interprétation totalement abusive et nous regrettons qu'une nouvelle fois les épreuves de SES fassent l'objet de commentaires de cette nature.

Nous, professeurs de SES, savons faire la différence entre « restituer une théorie » et « y adhérer », et nous nous efforçons de transmettre cela à nos élèves. Comme l'indique le préambule du programme de terminale, notre objectif est de « *fournir progressivement les outils nécessaires à la compréhension des phénomènes sociaux et économiques, à différentes échelles* » en insistant « *sur l'exigence de neutralité axiologique* ».

Nous sommes lassés par les polémiques annuelles, qu'elles proviennent de la gauche ou du MEDEF, qui accusent notre enseignement d'être « instrumentalisé » et nous considérons qu'il s'agit d'un dénigrement de notre métier. **Nous sommes fiers d'apprendre à nos élèves à penser par eux-mêmes et à s'approprier des savoirs qui leur permettent de mieux comprendre le monde**. Le succès de notre spécialité dans les choix des lycéens nous semble confirmer cette approche.